

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 38	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 0
---	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 4 février 2020

Vote(s) pour : 38  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 10 février 2020,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2020-02-10-BD-22 :

**Attribution de subventions "Enseignement Supérieur".**

Rapporteur : Monsieur Gilbert KRAUSENER

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU le Budget Primitif 2020,  
VU les demandes formulées par les organismes,

DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant total de 600 € à l'Université de Lorraine pour l'organisation des journées nationales de thermoélectricité,

DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant total de 2 500 € à l'Université de Lorraine pour l'organisation de l'Expressive Game Jam,

DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant total de 2 500 € au club Metz Technopole pour l'organisation de MC6 trophée,

DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant total de 600 € à l'Association du Master Management Franco-Allemand pour l'organisation des journées Franco-Allemandes et Transfrontalières de l'IAE de Metz – School of Management,

DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant total de 15 000 € à l'Université de Lorraine pour l'organisation du 6ème colloque international REIACTIS,

AUTORISE Monsieur le Président à mettre au point et à signer une convention de partenariat correspondant à cet engagement ainsi qu'à tout document ou avenant s'y rapportant,

DECIDE d'attribuer des subventions aux différents projets selon le détail des annexes 1,2 et 3 pour un montant total de 21 200 €,

DECIDE que les subventions « Enseignement supérieur » seront versées en une seule fois, dès notification de la délibération et, le cas échéant, selon les modalités de conventionnement associées,

Les justificatifs suivants :

- bilan moral,
- bilan financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
- articles de presse / web,

devront être communiqués dans un délai de 6 mois après la date de la manifestation. A défaut de

communication des justificatifs ou d'utilisation de la subvention pour l'opération projetée, le remboursement de celle-ci sera exigé,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente.

Pour extrait conforme  
Metz, le 11 février 2020  
Pour le Président et par délégation  
La Directrice Générale des Services

  
Barbara FALK



**ANNEXE 1**  
**Subventions accordées - Enseignement Supérieur**  
**PROMOTION SCIENTIFIQUE**

Organisme demandeur	Intitulé	Date et Lieu	Description de la manifestation	Nbre de particip.	Montant global de la manif	Montant sollicité	Montant de la subvention accordé
Université de Lorraine /Institut Jean LAMOUR	Journées nationales de thermoélectricité (JNTE)	du 22 au 24 janvier 2020 à Metz technopôle, Bâtiment SEA 7, rue marconi	Colloque annuel qui rassemble les laboratoires impliqués dans la thématique liée à la conversion thermoélectrique. L'objectif de ces JNTE est double : -Cessions de formation dédiées aux jeunes chercheurs, notamment avec des cours-conférences sur différents aspects de la thermoélectricité, - Un échange scientifique portant sur les derniers résultats obtenus au sein de la communauté nationale de la thermoélectricité.	50	3 550 €	2 000 €	600 €
<b>TOTAL</b>						<b>2 000 €</b>	<b>600 €</b>

**ANNEXE 2**  
**Subventions accordées - Enseignement Supérieur**  
**PROJET PEDAGOGIQUE**

Organisme demandeur	Intitulé	Date et Lieu	Description de la manifestation	Nbre de particip.	Montant global de la manif	Montant sollicité	Montant de la subvention accordé
Université de Lorraine / laboratoire CREM	Expressive Game Jam	du 27 au 29 février 2020 à BLIILDA, Metz	"L'Expressive Game Jam" est un projet de game jam pédagogique (hackathon centré sur la production de jeux vidéo, organisé pour des étudiants de Nancy et de Metz) se déroulant sur deux jours (27 et 28 février 2020) conclu par un séminaire de vulgarisation ouvert au grand public sous la forme de tables rondes	50	15 640 €	3 400 €	2 500 €
Club Metz Technopôle	MCG Trophée 2020	04-mars-20	Le Trophée mc6® est un événement inter-établissements d'enseignement supérieur, interactif et attrayant qui s'adresse à un public diversifié. Le concept est simple : 6 Projets-Etudiants Innovants - 6 Minutes pour Convaincre - 6 Parrains Entrepreneurs. Le Trophée mc6® est destiné à valoriser l'esprit d'innovation et de créativité des étudiants formés sur son territoire.	250	10 850 €	2 500 €	2 500 €
Association du Master Management Franco- Allemand	Journées Franco- Allemandes et Transfrontalières de l'IAE Metz – School of Management	24 et 25 janvier : BLIILDA 25 janvier : Cathédrale Saint-Etienne de Metz 31 janvier : le Klub 02 février : Centre socio- culturel de Magny	L'Association des élèves du Master "Affaires Internationales et Management Franco-Allemand" organise, sous le label "Metz est Wunderbar", la 10eme édition des Journées Franco-Allemandes et Transfrontalières. Quatre animations sont proposées autour du thème du développement durable - Le Forum des Artistes Amateurs de la Grande Région le 24 et 25 janvier 2020 à BLIILDA- Metz – Exposition d'art et de peinture, - Metz en Musik le 25 janvier à la cathédrale Saint- Etienne de Metz – Concert Symphonique, - "Les petits claps" le 31 janvier au cinéma LE KLUB – Festival de courts-métrages, - Le Marché franco-allemand des produits du terroir le 2 février au Centre socio-culturel de Magny	1500	12 109 €	600 €	600 €
<b>TOTAL</b>						<b>6 500 €</b>	<b>5 600 €</b>

**ANNEXE 3**  
**Subventions accordées - Enseignement Supérieur**  
**DEMANDE EXCEPTIONNELLE**

Organisme demandeur	Intitulé	Date et Lieu	Description de la manifestation	Nbre de particip.	Montant global de la manif	Montant sollicité	Montant de la subvention accordé
Université de Lorraine /ZL25	Geme Colloque International du RE/ACTIS (Réseau d'Etudes International sur l'Age, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique)	du 4 au 6 février 2020 au Centre des Congrès Robert Schuman	Rassemblant près 150 intervenants venant de 32 pays à travers le monde, cet événement permettra, par son ampleur, d'encourager le dialogue interdisciplinaire au niveau international en favorisant les échanges autour des résultats de recherches en sciences humaines et sociales sur le vieillissement, la citoyenneté et l'intégration socio-économique des populations âgées. Cet événement constitue donc une manifestation scientifique internationale de premier ordre en matière de sciences sociales et de gérontologie dont les retombées seront multiples : - Par l'ampleur du nombre de chercheurs nationaux et internationaux rassemblés, - Par le nombre de disciplines représentées (SHS, gériatrie, médecine, sociologie, ...), - Par la rencontre entre les chercheurs, les professionnels et les décideurs publics, - Par l'opportunité donnée aux acteurs locaux de valoriser leur propre expertise et compétence.	1 000	383 798 €	30 000 €	15 000 €
<b>TOTAL</b>						<b>30 000 €</b>	<b>15 000 €</b>

**Résumé de l'acte**  
**057-200039865-20200210-02-2020-DB22-DE**

**Numéro de l'acte :** 02-2020-DB22  
**Date de décision :** lundi 10 février 2020  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Attribution de subventions "Enseignement Supérieur"  
**Classification :** 7.5 - Subventions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 13/02/2020  
**Numéro AR :** 057-200039865-20200210-02-2020-DB22-DE  
**Document principal :** 99\_DE-22.pdf

**Historique :**

13/02/20 09:27	En cours de création	
13/02/20 09:27	En préparation	Catherine DELLES
13/02/20 13:59	Reçu	Catherine DELLES
13/02/20 14:01	En cours de transmission	
13/02/20 14:01	Transmis en Préfecture	
13/02/20 14:04	Accusé de réception reçu	